

Direction départementale des territoires et de la mer

Lille, le

- 4 MARS 2024

Madame la Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par le Département du Nord, ainsi que copie de l'accord de Monsieur le Préfet, concernant l'opération suivante : réparation de l'ouvrage d'art 5442 Pont Bruyant RD80 au PR30+512.

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la confirmation d'accord tacite de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner le certificat d'affichage joint renseigné à l'adresse indiquée ci-dessous ou par mail : ddtm-pe@nord.gouv.fr.

Christelle DEMILLY se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant ce dossier (mail; chistelle.demilly@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Madame la Maire de la Commune de Bousignies sur Roc

Réf.: 202 PE

Adresse: 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél.: 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur: facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

ASSS 23AM A = = =

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

à retourner à : ddtm-pe@nord.gouv.fr

Réparation de l'ouvrage d'art 5442 RD80 Pont Bruyant au PR30+512 à Bousignies sur Roc – Département du Nord Dossier Loi sur l'Eau n°23-0100040043

_						•
Cac	hat	d D	12	M	21	rIO
Cac	IICL	uc	Ia	1.1	aı	

Affiché le..... pour une durée d'un mois.

Signature:

마르크 경기 보고 있는데 이 아무리 (1) 등에서 무섭 않는데 되었다.